




<p>BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR</p> <p>CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE) <i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i> Rue Gaucheret 92-94, 1030 Bruxelles tel: 02/227.57.02 Site internet : http://www.irceline.be</p>	<p>VLAAMSE MILIEUMAATSCHAPPIJ </p> <p></p> <p></p>
--	--

Jeudi 09 avril 2020, 10h00

BULLETIN D'INFORMATION PARTICULES FINES

Dépassement du seuil d'information pour les particules fines.

SITUATION ACTUELLE

Depuis hier, mercredi 08 avril 2020, des concentrations élevées en particules fines (PM10/PM2,5) sont enregistrées. La moyenne sur les 24 dernières heures en PM10 est supérieure à 50 µg/m³ en Flandre et atteint 54 µg/m³ aujourd'hui à 9h00. A Bruxelles et en Wallonie, ce seuil n'a pas (encore) été dépassé. 50 µg/m³ en PM10 est le seuil à partir duquel la population est informée dans les trois Régions.

Les concentrations sont élevées suite à la formation de particules fines secondaires (inorganiques et organiques). Les particules inorganique secondaires se forment principalement par réaction entre les oxydes d'azote (émis essentiellement par le trafic automobile) et l'ammoniac (émis par l'agriculture) lorsque les conditions météorologiques sont favorables. Ces épisodes se produisent occasionnellement au printemps.

Note : les sources d'émissions de particules fines sont plus nombreuses qu'uniquement le trafic automobile. Les mesures prises dans le cadre de la crise du Covid-19 ont pour conséquence une diminution sensible de la pollution pour les polluants directement reliés au trafic (dioxyde d'azote, NO₂, ou suies). Pour les PM, il subsiste, en complément des émissions du trafic, d'autres sources, telles que le chauffage domestique, l'agriculture ou l'industrie, qui contribuent à l'augmentation des concentrations et ce en particulier lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.

SITUATION POUR AUJOURD'HUI ET LES PROCHAINS JOURS

Les conditions météorologiques resteront défavorables pour la qualité de l'air les prochains jours. Sur base des prévisions, les concentrations en PM10 devraient restées au-dessus du seuil d'information au moins pour les prochaines 24 heures.

Etant donné que les concentrations moyennes de PM10 devraient être supérieures 50 µg/m³ (en moyenne glissante en PM10) pendant plus de 24h, la phase d'information est activée en Flandre.

PERSONNES DE CONTACT

En Flandre:

- Vlaamse Milieumaatschappij (VMM): Madame Katrien Smet – tél. : GSM : 0473/99.28.70
- <http://www.vmm.be>

À Bruxelles:

- Consultez le pollumètre, mis à jour toutes les heures : <http://www.qualitedelair.brussels>
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : info@environnement.brussels ou 02/775.75.75
- Bruxelles-Environnement : Service presse: presse@environnement.brussels – 0490/52.37.89
- Cabinet du Ministre A. Maron : Pascal Devos (porte-parole) : GSM : 0478/34.23.77 pdevos@gov.brussels

En Wallonie:

- Cabine de la Ministre Céline Tellier : Nathalie Guilmin – 0499/20.70.16
- <http://www.awac.be/>

CELINE:

- FR : M. Philippe Maetz tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
- NL : M. Frans Fierens tel. : 02/227.56.71 – GSM: 0494/62.91.40
- <http://www.irceline.be> (aussi pour inscription à la liste de diffusion par e-mail)